

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Jeudi 28 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoint au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, MM. BERNARDI, COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, MM. SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. PANTALONI	à	M. COMBARET
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
Mme GUERRINI	à	M. LAUDATO
M. MARCANGELI	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme POLI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45
Nombre de membres en exercice : 45
Nombre de membres présents : 31
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 28 Juin 2012

Délibération N°2012 / 162

Proposition d'animations de Juin à décembre 2012, dans le réseau des bibliothèques et médiathèques de la Ville, en complément de la délibération n°2011/324 du 19 décembre 2011.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le Réseau des Bibliothèques et Médiathèques de la Ville d'Ajaccio développe des animations dans le cadre de sa politique d'ouverture vers tous les publics. Afin de permettre au nouveau Conservateur la mise en place d'une programmation de son choix, la Direction de la Culture a opté pour un programme réparti sur deux semestres. Ainsi, afin d'assurer la poursuite des animations actuelles et la mise en place de nouveaux ateliers, des animations complémentaires sont proposées pour le deuxième semestre 2012.

Ces animations ont deux objectifs : favoriser l'accès de la population de la ville à la lecture et valoriser les fonds anciens et modernes de la Bibliothèque. Ainsi à travers des actions spécifiques autour du livre et de la lecture, le Réseau de lecture publique veut s'ouvrir à tous. C'est par le biais des ateliers d'écriture, des lectures, des expositions et des actions ponctuelles dans le cadre de manifestations nationales comme *Le Printemps des Poètes, les Journées du Patrimoine, la Fête de la Musique, A vous de lire, la Fête de la Science, Le Mois du Film Documentaire*, que le Réseau de Lecture Publique participe au développement de la lecture et de l'écriture au sein de la ville. Les animations régionales sont également très appréciées du public faisant participer de nombreux acteurs culturels locaux. Grâce à ce programme d'animations important, le Réseau des Bibliothèques et Médiathèques compte à ce jour plus de 14.000 inscrits.

Programme d'animations complémentaires de juin à décembre 2012 sur tout le Réseau de Lecture publique d'Ajaccio : Salle Patrimoniale, Médiathèque Sampiero, Médiathèque des Cannes, Médiathèque St Jean et Bibliothèque de Mezzavia, Bibliothèque *Hors les Murs*.

I) Cours de langues à la Médiathèque St Jean

- . Cours de corse du 19 septembre au 14 décembre**
Le mercredi de 10h30 à 12h soit : 11 interventions
Le vendredi de 15h30 à 17h. Soit : 11 interventions.

- .Cours d'anglais du 18 septembre au 13 décembre**
Le mardi de 16h30 à 18h soit 12 interventions
Le jeudi de 17h à 18h soit : 12 interventions.

II) Atelier contè (t) fole à la Médiathèque de St Jean

Stage avec la participation de Francette Orsoni durant les vacances de la Toussaint.

III) Spectacle de Marionnettes à la Bibliothèque de Mezzavia

Mercredi 28 novembre à 15h

IV) Atelier Art de l'enluminure Bibliothèque Fesch

Salle Patrimoniales de 14h à 16h

de septembre à décembre pour les enfants de 6 à 11 ans.

8 séances à raison de 2 séances par mois.

Mercredi 12 septembre

Mercredi 26 septembre

Mercredi 10 octobre

Mercredi 24 octobre

Mercredi 14 novembre

Mercredi 28 novembre

Mercredi 5 décembre

Mercredi 19 décembre

Exposition des travaux réalisés par les participants du 21/12/2012 au 04/01/2013 Salle Patrimoniales

Vernissage le vendredi 21 décembre à 16 h

V) Club de lecture enfants à la Médiathèque Sampiero

À partir de 7 ans autour d'un livre, d'un auteur, d'une histoire...

1 fois par mois de 14h à 15h.

VI) Club de lecture enfants à la médiathèque des Cannes

À partir de 7 ans ,1 fois par mois de 14h à 15h.

VII) Atelier Scrapbooking à la Médiathèque des Cannes

Atelier d'1h30, 1 fois par mois, ouvert à tous.

de septembre à décembre.

Réalisation d'une **exposition** à partir du travail des participants.

VIII) Bibliothèque Hors les Murs

Maison de Retraite Ste Cécile

Animation musicale vendredi 13 juillet à 17h.

Maison de Rééducation Fonctionnelle et Motrice du Finosello

Animation musicale mercredi 18 juillet 16h.

Maison d'Arrêt

Projection de DVD

ETAT PREVISIONNEL DES DEPENSES inscrites au budget 2012

	Dépenses
Atelier Enluminures pour enfants (prestation + matériel)	1 000 €
Ateliers de langues	1 610 €
Animations musicales	2 400 €
Club de lecture enfants	320 €
Atelier <i>Scrapbooking</i> (prestation + matériel)	600 €
Spectacle de marionnettes	150 €
Coctails vernissages expositions	130 €
	<hr/>
TOTAL	6 210 €
 Programme complémentaire sur tout le Réseau de lecture publique :	
Salle patrimoniale, Médiathèque Sampiero, Médiathèque Saint Jean, Médiathèque des Cannes, Bibliothèque Mezzavia, Hors les murs.	

Il est demandé au Conseil Municipal :

DE SE PRONONCER :

Sur l'approbation de l'ensemble de la programmation.

Sur la proposition de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

D'AUTORISER LE MAIRE à signer les documents relatifs à ce programme d'activités.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Oùï l'exposé de son rapporteur Anne-Marie LUCIANI Adjointe,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 27 Juin 2012,

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- l'ensemble de la programmation d'animations de juin à décembre 2012 dans le réseau des bibliothèques et médiathèques de la Ville D'AJACCIO en complément de la délibération n° 2011/324 du 19 décembre 2011.
- la présente proposition de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

AUTORISE M. le Maire

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

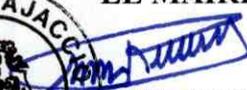
DIT

Que les crédits afférents sont inscrits au chapitre 65, fonction 33, article 6574 du budget de l'exercice 2012 ;

Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,

Simon RENUCCI


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120628-2012_162-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2012